



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/11/2025

2025-11-11

L'an deux mille vingt cinq le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. ESSERTEL Cédric, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procuration(s) :

Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine

Etaient absent(s) :

M. CARTERON Philippe, M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

Etaient excusé(s) :

Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Valérie PONCET

Date de convocation
28/10/2025

DEPLACEMENT ANTENNE ROC 42

Le SIEL-TE Loire se lance dans le déploiement d'un réseau très bas débit (LoRa) destinés aux objets connectés (ROC42).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager l'implantation d'un équipement technique sur un des ouvrages communaux.

A cet effet, les conditions d'hébergement des équipements seront précisées ultérieurement dans la convention d'implantation,

Le projet est financé en totalité par le SIEL-TE Loire, sans participation de la commune.

Ceci étant exposé,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE

Article 1 : APPROUVE l'implantation d'un équipement technique sur le le toit de l'école

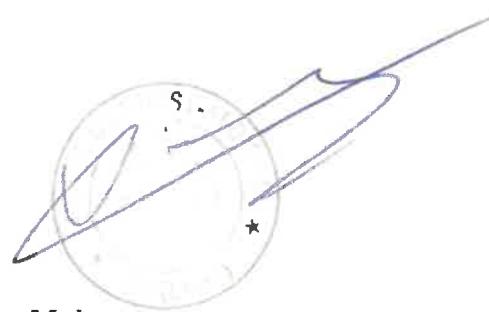
Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention pour l'implantation d'un équipement technique sur un ouvrage communal entre la commune et le SIEL-TE-Loire.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy-Albieux,
Le 04 Novembre 2025



La Secrétaire de Séance
Valérie PONCET

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le.....21 NOV. 2025.....numériquement